

---

**CONSEIL DE COMMUNAUTÉ**  
**Séance du 23 novembre 2016 à 18h30 heures,**  
**Au siège de GRAND LAC**

---

Présents : (T = Titulaire ; S= Suppléant(e) votant,)

1	AIX-LES-BAINS	T	Dominique DORD	Pouvoir de Renaud BERETTI
2	AIX-LES-BAINS	T	Marina FERRARI	Pouvoir Isabelle MOREAUX-JOUANNET
3	AIX-LES-BAINS	T	Jérôme DARVEY	Pouvoir de Nicolas VAIRYO
4	AIX-LES-BAINS	T	Michel FRUGIER	Pouvoir de Christiane MOLLAR
5	AIX-LES-BAINS	T	Claudie FRAYSSE	Pouvoir de Marie-Alix BOURBIAUX
6	AIX-LES-BAINS	T	Aurore MARGAILLAN	
7	AIX-LES-BAINS	T	Jean-Claude CAGNON	Pouvoir de Jean-Marc VIAL
8	AIX-LES-BAINS	T	Véronique DRAPEAU	
9	AIX-LES-BAINS	T	Serge GATHIER	
10	AIX-LES-BAINS	T	André GIMENEZ	
11	BOURDEAU	T	Jean-Marc DRIVET	
12	LE BOURGET DU LAC	T	Marie-Pierre FRANÇOIS	
13	LE BOURGET DU LAC	T	Pierre HOCHARD	
14	LE BOURGET DU LAC	T	Françoise CARON	
15	LE BOURGET DU LAC	T	Noël DAMIEN	
16	LE BOURGET DU LAC	T	Philippe LANÇON	
17	BRISON SAINT INNOCENT	T	Jean-Claude CROZE	
18	BRISON SAINT INNOCENT	T	Florence DUNOYER	
19	LA CHAPELLE DU MONT DU CHAT	T	Nicole FALCETTA	
20	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Nicolas JACQUIER	Pouvoir d'Yves MERCIER
21	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Danièle BEAUX-SPEYSER	Pouvoir de Martine BERNON
22	DRUMETTAZ-CLARAFOND	T	Gilles LAURENT	
23	GRESY-SUR-AIX	T	Robert CLERC	
24	GRESY-SUR-AIX	T	Colette GILLET	Pouvoir d'Elisabeth ASSIER
25	GRESY-SUR-AIX	T	Didier FRANÇOIS	
26	MERY	T	Eudes BOUVIER	
27	MERY	T	Nathalie FONTAINE	
28	LE MONTCEL	T	Jean-Christophe EICHENLAUB	
29	MOUXY	T	Nicolas MARC	Pouvoir de Gabrielle KOEHREN
30	ONTEX	S	Nadine BELAOUS	
31	PUGNY-CHATENOD	T	Jean-Guy MASSONNAT	
32	SAINT OFFENGE	T	Bernard GELLOZ	
33	TRESSERVE	T	Jean-Claude LOISEAU	Pouvoir de Corinne CASANOVA
34	TRESSERVE	T	Annie MOULIN	
35	TRESSERVE	T	Eric COURSON	Arrivé après la 2 <sup>ème</sup> délibération
36	TREVIGNIN	T	Gérard GONTHIER	
37	VIVIERS-DU-LAC	T	Robert AGUETTAZ	Arrivé après la 2 <sup>ème</sup> délibération
38	VIVIERS-DU-LAC	T	Martine SCAPOLAN	

16 communes présentes

**Absents excusés :**

AIX-LES-BAINS	Renaud BERETTI
AIX-LES-BAINS	Isabelle MOREAUX JOUANNET
AIX-LES-BAINS	Nicolas VAIRYO
AIX-LES-BAINS	Christiane MOLLAR
AIX-LES-BAINS	Corinne CASANOVA
AIX-LES-BAINS	Marie-Alix BOURBIAUX
AIX-LES-BAINS	Jean-Marc VIAL
AIX-LES-BAINS	Nathalie MURGUET
GRESY-SUR-AIX	Elisabeth ASSIER

MOUXY  
VOGLANS  
VOGLANS

Gabrielle KOEHREN  
Yves MERCIER  
Martine BERNON

**Autres présents non votants :**

Daniel de MEDTS  
Michel GOUDOUNEIX  
Martine REVOL  
Estelle COSTA de BEAUREGARD

Saint Offenge  
Directeur Général des Services  
Directrice de cabinet  
Responsable juridique

L'assemblée s'est réunie sur convocation du 16 novembre 2016 à laquelle était joint un dossier de travail de 316 pages comprenant ordre du jour, notes de synthèse et 11 projets de délibérations. Le quorum est atteint : la séance est ouverte avec 36 présents (35 titulaires et 1 suppléant), et 47 votants.

Jean-Guy Massonnat est désigné secrétaire de séance.

**TOURISME****Renaturation du Tillet et création d'un port à barques  
Déclaration de fin d'intérêt communautaire**

Monsieur le Président rappelle que par délibération en date du 14 décembre 2011, le conseil communautaire de la CALB a déclaré l'opération de « renaturation du Tillet et de création d'un port à barques » d'intérêt communautaire.

Ce projet portait sur :

- la création d'un port à barques de 54 places au Petit Port,
- le traitement des abords,
- l'aménagement paysager du site du parc de la Bognette, situé en amont jusqu'au boulevard Garibaldi,
- la dépollution et la renaturation du Tillet.

Le chantier a débuté le 8 avril 2013, pour se terminer le 13 décembre 2013.

Cette opération étant désormais achevée, il convient de restituer à la ville d'Aix-les-Bains, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017, le domaine public situé en périphérie du nouveau port à barques et les espaces privés de la commune qui avaient été mis à disposition de la CALB exclusivement dans le cadre des travaux.

Les parcelles privées concernées sont les suivantes (cf. plan annexé) :

Références cadastrales

BD 48	surface :	8 180 m <sup>2</sup>
BD 53	surface :	6 298 m <sup>2</sup>
BD 54	surface :	147 m <sup>2</sup>
BD 55	surface :	2 420 m <sup>2</sup>
BD 57	surface :	707 m <sup>2</sup>
BD 58	surface :	1 123 m <sup>2</sup>
BD 193	surface :	1 823 m <sup>2</sup>
BD 198	surface :	88 m <sup>2</sup>
BD 229	surface :	309 m <sup>2</sup>
BD 231	surface :	6 256 m <sup>2</sup>

Egalement à cette date, la ville d'Aix-les-Bains reprendra à sa charge la responsabilité et l'entretien de ses espaces et assurera définitivement l'organisation et la prise en charge financière du suivi environnemental de cet aménagement selon l'arrêté préfectoral du 4 mars 2013.

Aussi, conformément à ce même arrêté, l'emprise de l'opération fait actuellement l'objet d'une procédure de Servitudes d'Utilité Publique (S.U.P) qui aboutira à l'application par actes notariés et sur les différents documents d'urbanisme, de servitudes impactant les parcelles concernées.

La gestion du port à barques limité à l'est et à l'ouest au droit des passerelles et comprenant les pontons fixes latéraux (cf. plan joint), restera quant à elle de la compétence de la CALB, cette dernière disposant, au titre de l'article 4.3.3.1 de ses statuts, de la compétence « création, aménagement et gestion des installations portuaires du lac du Bourget ».

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE la déclaration de fin d'intérêt communautaire des espaces publics et privés de la Commune d'Aix les Bains décrits ci-dessus, conformément au plan annexé à la présente délibération, et autorise le Président à signer tous les documents afférents.

Aix-les-Bains, le 23 novembre 2016

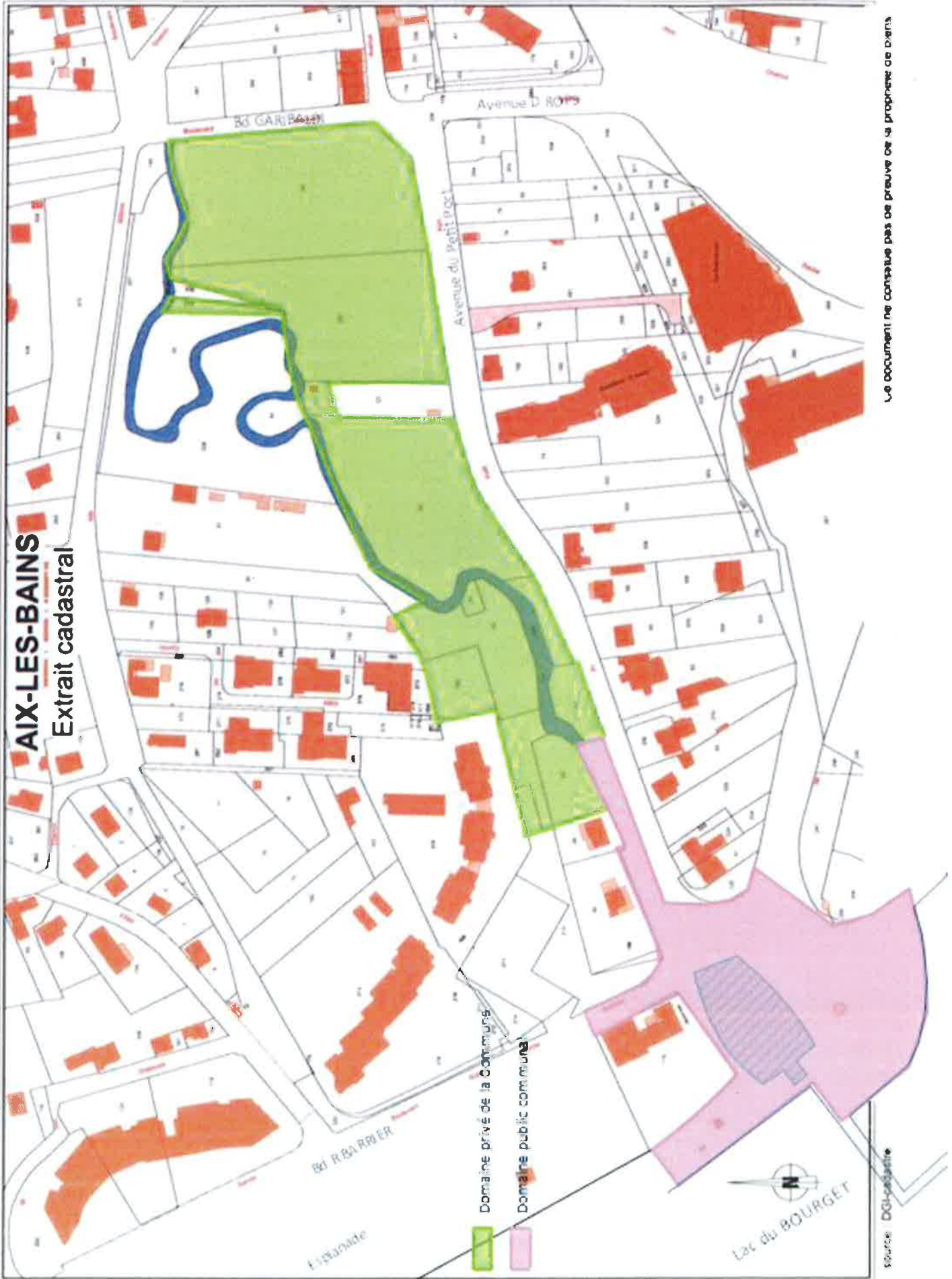
Le Président,  
Dominique DORD

- Délégués en exercice : 58
- Présents : 38
- Votants : 49
- Pour : 49
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0



# AIX-LES-BAINS

## Extrait cadastral



Domaine privé de la Commune  
Domaine public communal

Le document ne constitue pas de preuve de la propriété de biens

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :** Tourisme - Renaturation du Tillet et création d'un port à barques -  
Déclaration de fin d'intérêt communautaire

---

**Date de transmission de l'acte :** 24/11/2016

**Date de réception de l'accusé de  
réception :** 24/11/2016

---

**Numéro de l'acte :** d1556 ( voir l'acte associé )

**Identifiant unique de l'acte :** 073-247300049-20161123-d1556-DE

---

**Date de décision :** 23/11/2016

**Acte transmis par :** Estelle COSTA DE BEAUREGARD

---

**Nature de l'acte :** Délibération

**Matière de l'acte :** 8. Domaines de competences par themes  
8.4. Aménagement du territoire